

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

## Flash info n°032 : Réunion Plénière du 15/05/2014

Réunion plénière animée par Alex et Kéthévane

Présents : 18 personnes

A l'ordre du jour : Constructions en projet

-Evelyne et Christian veulent installer un mât et deux toiles pour attraper plus efficacement l'eau de pluie ; cette idée a été émise dans plusieurs autres plénières.

Doit on introduire cette demande dans le projet à soumettre par l'ASBL

Sylvette insiste sur le fait que l'on a besoin de l'aide d' »un groupe technique »,par exemple Laurent et ?...pour nous guider dans les projets de construction et dans les achats nécessaires et utiles.

- Claude demande que des arbres fruitiers (pommiers, poiriers...) soient plantés sur la partie polluée.

Il faudra en faire la demande au Logis et aux monuments et sites (le champ est classé), seuls les arbustes (groseillers,framboisiers...)n'ont pas besoin d'une demande préalable pour être plantés.

- Odile rappelle qu'il faut introduire une demande de permis pour les coffres (qui ont déjà été construits) afin de régulariser la situation. De même que pour les autres constructions cette demande de permis de doit passer par l'ASBL
- Sylvette a contacté le Colobri pour une demande d'installation de un ou deux containers à eau afin de récolter l'eau de pluie au point de récolte des gouttières. La directrice est d'accord, mais la concierge habitant sur place, il faudra s'accorder avec elle sur l'emplacement de ces cubis et sur les personnes y ayant accès. Tout le monde ne pourra pas y aller, seuls quelques personnes nommées s'entendront avec la concierge pour transférer l'eau de ces cubis aux réservoirs situés sur le champ .
- Ste Thérèse a refusé de poser de containers d'eau et l'accès en est malaisé de toute façon.
- Demande d'une toilette sèche :
- Il apparaît que ce serait surtout une demande des maraichers.
- Plusieurs intervenants rappellent que l'on s'en est très bien passé depuis la création du champ.
- Le problème de cette toilette viendrait de son entretien : qui va s'occuper de la sciure, du bac à déménager et à vider. Le compost issus de ces toilettes ne pourra pas être disponible avant deux ans, temps nécessaire à la destruction des bactéries, il faudra donc prévoir un espace conséquent pour entreposer ce compost bien particulier.
- Le vote pour la toilette sèche n'apporte que trois voix sur les dixhuit.
- La toilette sèche n'est pas une nécessité pour notre collectif ; mais il faudra prévoir une toilette sèche dans la demande de permis de L'ASBL afin de ne pas pénaliser les maraichers.Il est envisagé une toilette scout qui après essais serait discutée en plénière.

-Des bacs surélevés pour personnes à mobilité réduite pourrait être installés dans la partie polluée, ces bacs servirait aussi aux personnes ayant des problèmes de dos.

Se pose le problème de la terre a mettre dans ces bacs, le problème pécunier de l'achat de bonne terre. Il y a aussi le problème de l'accès à ces bacs, les chemins d'accès au champ son pour le moment malaisés pour les chaisards ;

Odile pose la question de la réelle utilité de ces bacs, qui vas y aller ?

Claude propose de commencer par deux bacs et de s'adapter à la demande ensuite  
Martine souligne le fait que personne ne viendra peut-être à ces bacs, dans l'entreprise où elle travaille, des installations pour handicapés ont été installées à grand frais et n'ont jamais servi  
Pour Françoise cette demande serait de trop mais Laurent rappelle que des demandes en surplus peuvent nous aider dans la négociation avec les Monuments et Sites (enlever une ou deux choses en échange de...)

Four à pain :  
Repport de cette idée

Poulailler collectif

Il y a un problème avec le nombre de moutons ; sur tout le champ, dans sa globalité, on ne peut dépasser un quota de pattes, il faut donc s'arranger avec Antoine ; et se pose la question de la construction du poulailler, (les renards et fouines pullulent) qui s'en occupera ensuite, nourriture, eau grains, évacuation des déchets

Odile rappelle qu'il y a déjà un projet poulailler quartier durable.

Après discussion avec Antoine ,le sujet sera abordé dans une prochaine plénière.

LES SERRES

Devons nous demander une autorisation pour une serre légère en afin de faire des semis ; ou pourrions nous profiter du projet de rénovation des serres du Floréal (projet en collaboration avec QUARTIER DURABLE qui nous permettrait de faire ces semis dans un abris en dur déjà existant ,mais qui n'est pas encore rénové.

La proposition de grandes serres est rejetée au profit de couches (sortes de coffrets serres bas)

Il a été décidé d'acheter deux cisailles et un croc.

TRAVAUX COLLECTIFS

Il y a une demande d'appel pour les travaux collectifs :

Les chemins à dégager, on a parfois du mal à les voir ;

Le désherbage de la parcelle collective

Les pommes de terre à planter avec les maraichers

On souligne le fait que l'on devrait en priorité s'occuper de nos parcelles collectives en bordure des maisons ; car ces travaux collectifs sont parfois en concurrence avec ceux du champ des maraichers.

Il y a une demande de participer aux travaux collectifs par des non membres (en attente de parcelle ou hors périmètre mais souhaitant nous aider)comment faire pour les toucher, Claude ayant la liste de ces personnes devra s'entendre avec Laurent Hachouche pour leur envoyer un mail aux moments opportuns.

Il est rappelé que les broyat avec aiguilles de pin doivent être épendus sur les chemins et que les broyats sans aiguilles doivent être mis sur le compost.

Il faudra demander du Broyat sans aiguilles ce qui résoudrait le problème.

Deux conteneurs ont été achetés pour l'eau, l'un a été relié à la gouttière des coffres,le deuxième doit être relié au mur de toile.

La prochaine plénière aura lieu le jeudi 12 juin à 18h30

Il est fait appel à un rapporteur et à un animateur pour cette future séance.

La liste des membres en ordre de cotisation sera diffusée à cette occasion ainsi que la liste des achats et les comptes.